L'ISLAM DANS LE MONDE

L'Initiation à l'Islam

INITIATION A L'ISLAM, publication de l'Amicale des Musulmans en France, 2e éd. 1963, 246 p., 2 cartes hors texte, une page d'illustrations pour expliquer la façon de l'office de prière, 2 pages de texte arabe, Frs 10.

Pour ceux qui débutent dans la recherche de l'Islam, il faut préférer les ouvrages authentiques de vulgarisation aux sources des bases par trop concises, comme le Saint Coran et le Saint Hadith, où les données sont dispersées et échappent au débutant. Voilà un tel ouvrage à recommander à tous ceux qui veulent connaître ce qu'est l'Islam, dans un sens large, pour englober la religion, l'histoire, la culture, etc.

Les ouvrages sur l'Islam ne manquent pas en français, mais le présent travail est un des rares sur le sujet qu'on doit aux Musulmans eux-mêmes. Si l'on veut connaître un sujet, une religion, il faut préférer comme interprète ceux qui sont dedans. Un étranger à la religion, si objectif soit-il, n'est pas censé maîtriser toutes les nuances, à l'instar d'un connaisseur d'une langue qui ne la parle pas comme langue maternelle.

La lecture de ce livre ne déçoit point. On a écrit pour les Musulmans ; donc il n'y a ni polémique ni contrastes avec d'autres religions. Sa popularité a été immense, puisqu'il y en a des traductions intégrales en anglais, turc et allemand, sans parler des extraits déjà parus en japonais, arabe, etc.

Le livre est ce qu'il se nomme, une initiation aux débutants. Comme les goûts, les besoins et les tempéraments diffèrent, il y a une quinzaine de chapitres pour satisfaire à une clientèle assez vaste. Préparé sous la direction du Prof. Muhammad Hamidullah, le livre commence par la vie et l'enseignement de Muhammad, Prophète de l'Islam, suivi d'un chapitre sur un sujet d'importance fondamentale : la conservation de cet enseignement à travers les siècles, pour savoir jusqu'à quel point un chercheur impartial de la vérité puisse y avoir confiance. D'après les faits réunis ici, il est impressionnant de voir le soin apporté dès le début de la vie de Muhammad et dans chaque génération postérieure pour conserver l'intégrité et la pureté des textes originaux.

Ensuite on décrit l'Islam en son triple aspect : croyances, pratiques du culte, et mysticisme qui, en Islam, ne signifie pas autre chose que la méthode appropriée pour les deux autres aspects, de croyance et de culte.

L'Occidental moderne se trouvera parfois dépaysé, sans que ce soit la faute de l'auteur de ce livre ; cela provient de la différence même des conceptions de vie chez les Musulmans et les Judéo-Chrétiens. En effet, si le toit de l'édifice islamique consiste en la croyance dans l'unicité divine, les quatre piliers de cet édifice comportent non seulement les prières quotidiennes, le jeûne annuel et le pèlerinage de la Maison de Dieu, une fois dans la vie, mais aussi le paiement des impôts au gouvernement, à la collectivité des Musulmans. Religion et impôts ! Mais il ne faut pas s'en étonner, car la religion islamique ne veut pas être quelque chose d'incomplet, réduit aux questions spirituelles ; elle cherche à guider l'homme dans la totalité de sa vie, aussi bien spirituelle que matérielle, aussi bien individuelle que collective. Cette inclusion des impôts dans le fondement même de l'Islam montre que l'on peut co-ordonner la mosquée et la citadelle. Dans la terminologie islamique, l'IMAM signifie à la fois celui qui dirige l'office de prière à la mosquée et le chef de l'Etat.

Il y a des chapitres, pleins de renseignements, sur les systèmes politique, juridique, et économique en Islam. Théorie et pratique ne se sépareront jamais dans cette description.

Les chapitres : Femme musulmane et Statut des non-musulmans dans un Etat vraiment islamique dissipent maints préjugés et malentendus. On verra que ni le « kâfir » ni la femme ne sont vraiment dans une situation aussi mauvaise, pitoyable qu'on se plaît en Occident à le croire.

La contribution des Musulmans aux différentes branches de la science : médecine, physique, chimie, mathématiques, droit, histoire entre autres renferment des faits qui laissent à méditer. Il y a les lois partout dans l'antiquité, mais une science abstraite de droit commence par les Musulmans, qui ont également distingué entre les contes et l'histoire qui doit reposer sur les témoignages oculaires. Entre mille autres constatations appuyées par des faits, l'histoire mondiale de l'Islam est illustrée par une mappemonde instructive des conquêtes.

Le dernier chapitre se nomme trop modestement « La vie quotidienne d'un Musulman ». Il y a non seulement la description de l'office de prière, par illustrations photographiques des postures, mais les textes liturgiques sont cités en arabe, et aussi transcrits en caractères latins et suivis de traduction. Il y a des détails pour les horaires de prière et de jeûne dans les régions anormales, loin de l'Equateur, en Europe du Nord, au Canada, en Amérique, etc. Il y a une longue et intéressante discussion sous le titre « Pourquoi un calendrier purement lunaire ? ».

La jeunesse musulmane chez les non-Arabes se pose souvent la question : Pourquoi prier seulement en arabe ? Cette lacune est déjà rectifiée dans les éditions turque et allemande de ce livre ; les prochaines éditions française et anglaise comptent aussi en parler. Nous donnons la primeur à nos lecteurs, et ce chapitre est résumé ailleurs dans ce même numéro de notre journal.

Le livre qui est illustré et accompagné de cartes hors texte, index, etc., est fortement recommandé à tous ceux qui veulent connaître les éléments d'un Islam authentique et, il va de soi, qu'il faut le préférer aux ouvrages plus ou moins bons produits par les écrivains non-Musulmans.

VISAGES DE L'ISLAM, par Haïdar Bammate, 2e éd. revue et augmentée, Payot, Lausanne, 1958, 430 pages, Frs 19,50.

L'auteur, dont nous regrettons le décès récent, était un intellectuel caucasien et, après la fin des Tsars, avait même été le ministre des affaires étrangères de son pays redevenu indépendant après des luttes acharnées. Il dut se réfugier à l'étranger plus tard devant l'invasion russe et le rasservissement de son beau petit pays. A part le français, l'auteur maîtrisait le russe et le turc, mais ne semble pas avoir eu accès aux ouvrages arabes, première source pour le sujet dont il s'occupe ici. En général il a eu le flair instinctif de distinguer judicieusement entre le bon et le mauvais dans les renseignements fournis par ses sources de seconde main ; il y a quelques points sur lesquels il aurait dû être plus prudent. Nous y reviendrons.

Ce beau livre cherche à décrire l'Islam moderne, aussi bien dans son aspect culturel que politique. Pour ce qui

est de la culture, il expose les dogmes et les enseignements religieux et s'occupe davantage de la philosophie et des beaux arts. Il est dommage que cette deuxième édition supprime les illustrations qu'on avait dans la première ; il y a aussi des raccourcissements dans l'exposé de la pensée philosophique. La première édition date de 1946, et la deuxième d'une douzaine d'années après. Donc l'important chapitre sur les pays musulmans en voie de décolonisation est devenu maintenant sans grande utilité.

La partie la plus importante est évidemment celle qui traite de la contribution musulmane aux sciences et aux arts, en tant que facteur principal de la renaissance européenne. C'est là le but essentiel de son livre, comme il le dit lui-même.

Il y a certaines constatations qui doivent être corrigées. Ainsi « Ilm al-Ussûl (science des principes) est lié au nom de Châfi'î (**sic**). Cette science, marquée d'un caractère nettement national, a pour objet l'étude des principes fondamentaux du dogme et de la morale de l'Islam » (p. 138). Il y a une confusion ; car il y a la science des **usûl ad-dîn**, qu'il décrit, mais Châfi'î n'a rien à faire avec elle ; puis il y a celle des **usûl al-fiqh** (science abstraite du droit, distincte des codes de lois), et c'est là la gloire de Châfi'î. Comme le Comte Léon Ostrorog a si bien relevé, les lois existent dans la société humaine depuis toujours et partout, mais une science abstraite de droit, qu'on puisse appliquer au droit de n'importe quel pays et de n'importe quelle époque — et qui parle des sources des lois, des moyens de déduction, interprétation, abrogation, réconciliation lors du conflit, et qui parle de la philosophie du droit — cela manquait aux Anciens, y compris les Grecs et les Romains. Ce sont les Musulmans qui les premiers y ont pensé, et l'ouvrage de Châfi'î (767-820) inaugure cette science.

Il dit encore : « les luttes... qui opposaient... les Mu'tazilites et les Mûtakallimines (**sic**) et se terminèrent par le triomphe du dogmatisme sur la pensée libre » (p. 324). Les orientalistes d'Occident ont jadis eu trop d'illusions au sujet des Mu'tazilites dont les ouvrages ne leur étaient pas accessibles. Il faut maintenant abandonner ces idées devant les faits fournis par la publication de nombreux textes de cette secte. Car nous y voyons que les Mu'tazilites n'étaient ni plus ni moins libéraux dans la recherche scientifique que les autres sectes, (à l'exception des hérétiques, hypocrites qui n'ont rien à faire avec le vrai mu'tazilisme, comme Réwandi, etc.). Les Mu'tazila ont commis la grave erreur, d'interdire la liberté de penser à leurs adversaires ; et agissant d'en haut, au moyen d'un calife rallié à leur opinion, ont voulu étouffer toute pensée contraire. En cela ils ont répandu beaucoup de sang innocent des savants les plus pieux et les plus éloignés de la politique. La réaction fut inévitable, et à son tour balaya ces usurpateurs de la liberté de science. La liberté de pensée n'est point incompatible en Islam avec le « dogmatisme », car les dogmes islamiques sont non seulement rationnels, mais imposent même le devoir à l'homme de continuer toujours la recherche. Pour nous en convaincre contentons-nous de citer le passage suivant du Coran : « Certes, dans la création des cieux et de la terre, et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a vraiment des signes pour les doués d'intelligence, qui, debout, assis, couchés, se souviennent de Dieu et méditent sur la création des cieux et de la terre : Seigneur, disent-ils, Tu n'as pas créé cela en vain » (3-190-191). L'amalgame de l'adoration de Dieu et la recherche de l'origine et des utilités de l'univers, cela suffit pour dire qu'en Islam il n'y a jamais de conflit entre la science et la foi. Ses détracteurs pensent inconsciemment à leur propre religion et croient que l'Islam ne doit pas être meilleur.

Ils traduisent un verset du Coran « pour chaque période il y a un livre » (Coran 13-38). Ni la philologie ni le contexte n'autorisent cette interprétation, pour en conclure que la loi islamique, promulguée par le Prophète, peut être abrogée. Le verset parle du terme de vie pour les peuples, quand ils désobéissent à Dieu.

Il semble croire (p. 343) à l'authenticité de la lettre de Djemâluddin al-Afgani que Renan lui attribue dans les colonnes du Journal des Débats ; Massignon, Hamidullah et autres ont prouvé qu'il s'agit d'une plaisanterie de la part de Renan, et que le document est faux : Rien de ce qu'il contient ne peut provenir de Djémaluddine, pour affirmer que la religion islamique est la cause de la décadence et du retard des Musulmans.

A part de tels points de détails, le livre offre une intéressante lecture.

LES AFFAIRES CONTENTIEUSES EN AFRIQUE...

LA MAURITANIE ET LE SAHARA ESPAGNOL

« Nous ne reconnaissons à aucun pays un droit quelconque sur le Sahara Espagnol, qui est partie intégrante du territoire mauritanien », a déclaré aujourd'hui — faisant implicitement allusion au Maroc — M. Birane Mamadou Wane ministre mauritanien des Affaires étrangères et du Plan, qui rentre d'un court voyage à Madrid et à Bruxelles. « Nous espérons, a-t-il ajouté, trouver en accord avec l'Espagne une solution heureuse à ce problème » On sait que la Mauritanie est co-auteur de la résolution que vient de voter l'O.N.U. et qui préconise l'organisation dans cette région d'un référendum sur l'autodétermination.

De son côté M. Ould Dada, Président de la République de Mauritanie a déclaré :

« Nous sommes convaincus que, dans l'amitié et la compréhension, nous arriverons à trouver avec le gouvernement espagnol une solution qui permettra à notre Sahara de revenir à la mère patrie. »

NATIONS-UNIES (NY). — Par 105 voix contre 2 (Espagne, Portugal) et 8 abstentions, l'Assemblée générale a adopté mardi une résolution demandant à l'Espagne « d'arrêter le plus tôt possible, en confirmité avec les aspirations de la population autochtone du territoire, et en consultation avec les gouvernements du Maroc et de la Mauritanie et toute autre partie intéressée, un référendum qui permettrait à la population autochtone du Sahara espagnol d'exercer librement son droit à l'autodétermination. »

L'Espagne a voté contre. Le Maroc a voté pour.

BOUMEDIENNE : L'ALGÉRIE N'A AUCUNE REVENDICATION TERRITORIALE "

ALGER, 27 février Si l'Algérie reçoit des armes, c'est dans un but défensif car elle n'a aucune revendication territoriale, a déclaré aujourd'hui le président Houari Boumedienne, sous les applaudissement de quelque 676 présidents des nouvelles assemblées populaires communales. « Nous avons des canons, des chars modernes. des Mig et même des vedettes lance-torpilles mais ils sont là pour protéger notre peuple et non dans un but agressif ».

Rejetant implicitement les revendications marocaines sur la région de Tindouf et la légère modification de frontière demandée par la Tunisie, le président Boumedienne a poursuivi : « Nous n'avons aucune revendication territoriale... nous ne réclamons pas un pouce de terrain... comme il est vrai que nous n'en céderons aucun ».

L'Algérie est prête à coopérer avec tous les pays qui le souhaiteront, a dit encore le président Boumedienne « La coopération avec notre adversaire d'hier, dont une mer de sang nous sépare, en est un exemple... cette forme de coopération avec la France est valable pour tout autre pays. C'est une coopération d'égal à égal ».

Passant à la situation économique du pays, le président Boumedienne a affirmé que « pour la première fois depuis l'indépendance, notre pays a connu une ère de stabilité, de sécurité et de sérieux ».

Evoquant pour la première fois depuis longtemps le régime de l'ex-président Ben Bella, il l'a qualifié de « construction anarchique couverte d'une jolie couche de peinture ». La Gabegie, a-t-il poursuivi, s'était installée dans l'économie : ainsi en agriculture, les recettes atteignaient seulement 60 milliards (d'anciens francs), pour des dépenses de 110 milliards — la différence « allant dans les poches de certains ou étant utilisée à mauvais escient ».

Le président Boumedienne a finalement remarqué que c'était encore l'enseignement qui était prioritaire en Algérie : une université a dernièrement été inaugurée à Oran, une autre le sera prochainement à Constantine.